

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	18	18 + 2 pouvoirs

Date de convocation 10 décembre 2025
Date de publication 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY**, **Claudine BAUDIN ERARD**, **Evelyne BOCQUET**, **Philippe BORDE**, **Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA**, **Anita DANGIN**, **Jean-Luc DEROZIERES**, **Simone DEVAUX**, **Pierre Frédéric MAITRE**, **Jean-Pierre NANCEY**, **Emmanuel PROVIN**, **Régis RENARD**, **Marie-José ROY-DECHANET**, **Jean-Baptiste SCHREINER**, **Mélanie SIGNORY**, **Karine VERVISCH**, **Serge VOILLEQUIN**, **Lucienne WOJTYNA**.

Absents : **Katty CLAYES TAHKBARI**, **Raphaël DA CRUZ**, **Patrick HUGUET**, **Pierre MARY**, **Jérémy VASSEUR**, **Pascale PETIT**, **Mickaël VAIRELLES**.

Représentés : **Bruno LORILLERE** pouvoir donné à **Emmanuel PROVIN**, **Isabelle VAN-RYSEGHEM** pouvoir donné à **Philippe BORDE**.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 12_16122025

N°12 : TRAVAUX DE VOIRIE 2025 - AVENANT N°1 AU LOT 2 MARCHE DE VOIRIE 2025
Rapporteur : Monsieur Michel AUBRY

Il a été attribué à l'entreprise ADT PAYSAGE le lot 2 « Espaces verts – Plantations » , pour un montant de 20 426.70 € HT soit 24 512.04 € TTC, pour réaliser les travaux de voirie suivants :

- Aménagement de l'entrée de Ville côté Chaumont (réalisation d'un cheminement piétons et cycles)
- Réalisation d'un cheminement piétons sécurisé de la gendarmerie à l'entrée de la rue des Acacias
- Réalisation d'un cheminement piéton de la rue Louis Pasteur à l'entrée de la Gravière
- Réfection de trottoirs rue des Varennes
- Réfection partielle de la couche de roulement rue du 8 Mai
- Réfection de la couche de roulement rue de Gernsheim

Dans le cadre du chantier, certaines modifications d'aménagement sont intervenues entraînant la nécessité de les acter par voie d'avenant. Les modifications sont les suivantes :

- Réalisation de fosses d'arbres avec mélange enrichi drainant : + 360,00 € HT
- Fourniture et mise en oeuvre de tuteur bipode : + 152,00 € HT
- Fourniture et mise en oeuvre : protection de tronc de type bande de jute bio: + 24,00 € HT
- Fourniture et mise en oeuvre : drain annelé 0.80 : + 32,00 € HT

- Fourniture et plantation d'arbres haute tige de type Prunus serrulata 'kanzan' 18/20 : + 1 360,00 € HT
- Fourniture et plantation d'arbres haute tige de type Acer campestre 'huibers elegant' 20/25 : + 1 920,00 € HT
- Paillage bois pour bulbes Faubourg de Belfort : - 1 080,00 € HT
- Réalisation de l'engazonnement Faubourg de Belfort : + 297,00 € HT
- Paillage bois pour bulbes rue Louis Desprez : - 540,00 € HT
- Réalisation de l'engazonnement rue Louis Desprez : + 148,50 € HT

Le montant de l'avenant en plus-value s'élève à 2 673.50 € HT soit 3 208.20 € TTC.

Considérant l'avis favorable des commissions des finances, urbanisme et travaux du 5 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 en plus-value au marché « Espaces verts – Plantations » de travaux de voirie de l'entreprise ADT PAYSAGE pour le lot n°2 pour un montant global de 2 673.50 € HT soit 3 208.20 € TTC portant le nouveau montant du marché à 23 100.20 € HT soit 27 720.24 € TTC,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



F!

...Si.mone DEVAUX..., secrétaire de séance

Devaux